



Plan des zones de protection soumis à approbation

Plan d'ensemble

Echelle 1:10'000

Le Président

Timbre communal

La Secrétaire

Chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement

Légende

Captage (source ou pompage)

■ captage d'intérêt public

Zones de protection soumises à approbation

■ zone de protection S1

■ zone de protection S2

■ zone de protection S3

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 14 janvier 2012
Droit de socau: Fr. 180.-



Bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA
Rue des Prés-de-la-Scie 2 - Case postale 105
1920 Martigny

Tél. 027/722 83 22 Fax 027/722 04 22
E-mail bureau@tissieres-sa.ch
Site web www.tissieres-sa.ch

Mandat n° 3.016

Date

Dessiné

Contrôlé

Format : 525 mm x 725 mm

Décembre
2010

P.A. et M.L.

P.T. et O.B.

Février
2011

M.L.

P.T. et O.B.

